

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, suivez ce lien

Le syndicat de tous les spécialistes en médecine générale



Lettre Hebdo N° 1051 du 15/09/2026



## Retraite : Les femmes médecins pénalisées

**Quand on manque de médecins, pourquoi les empêcher de continuer à exercer ?**

Depuis près d'un an, la CSMF alerte le Gouvernement sur une mesure injuste qui pénalisera les femmes médecins, en fin de carrière.

👉 [Communiqué de presse CSMF](#)

Lire le Communiqué de Presse de la CSMF du 7 septembre

👉 [Lettre Hebdo des Généralistes CSMF](#)

Lire la Lettre Hebdo des Généralistes CSMF du 5 novembre 2025

👉 [Médias](#)

Pourquoi la réforme du cumul emploi-retraite incite des médecins à cesser leur activité plus tôt ? [lequotidiendumédecin.fr](http://lequotidiendumédecin.fr)

👉 [Rencontres avec les cabinets ministériels](#)

Les femmes médecins, ayant eu des enfant nés avant 2010, bénéficient de **8 trimestres validés par enfant** et peuvent aujourd'hui liquider leur retraite avant 67 ans avec tous leurs trimestres.

**A compter du 1er janvier 2027, elles ne pourront plus cumuler librement retraite et activité médicale.**

Une mesure **injuste et contre-productive**, alors que nous manquons de médecins généralistes, notamment dans les territoires les plus fragiles.

**Depuis 6 mois, nous attendons un décret** permettant aux médecins exerçant en ZIP, ZAC, QPV \* de bénéficier, à titre dérogatoire, d'un cumul emploi-retraite sans restriction.

**Six mois d'attente... et toujours rien !**

Les femmes de cette génération, pionnières, ont essuyé les plâtres d'un début de féminisation de la profession dans les années 80 et se voient aujourd'hui, **discriminées au moment de prendre leur retraite.**

Cette mesure est **incompréhensible, sexiste et dangereuse pour l'accès aux soins.**

**Les Généralistes CSMF demandent au Gouvernement d'agir sans plus attendre.**

\* **ZIP** Zone d'Intervention Prioritaire  
**ZAC** Zone d'Action Complémentaire  
**QPV** Quartier prioritaire de la politique de la Ville

## Témoignage : je vais accompagner deux docteurs juniors

Cette dixième année de médecine, **mal ficelée et décriée dès sa création**, personne n'en voulait vraiment : ni les internes, ni la plupart des maîtres de stage.

L'idée de salarier de jeunes médecins fraîchement thésés pour leur donner le goût de l'installation libérale est un non sens. Il aurait été tellement plus simple de mettre en place une **rétrocession d'honoraires** !

Malgré les difficultés de mise en œuvre — nouvelle carte CPS, comptabilité complexe avec l'Assurance Maladie, perte de chiffre d'affaires... — **les médecins généralistes vont jouer le jeu et s'adapter.**

Je fais partie de ces maîtres de stage qui ont choisi de **faire fi des obstacles et de vivre cette nouvelle étape comme une aventure humaine.**

Mon objectif est simple: montrer à ces jeunes médecins que, même dans un territoire aussi déficitaire que le mien, **il est possible d'exercer autrement et de construire un exercice libéral attractif.**

C'est toute la force du libéral : travailler avec des **assistantes médicales**, participer au **Service d'accès aux soins**, développer la **télé-expertise**, mais aussi préserver un emploi du temps compatible avec une vie personnelle, grâce à l'organisation entre confrères et à la coordination avec les autres professionnels de santé.

Et puis, il y a tout ce que l'on ne met pas dans un contrat : **la vie dans un territoire rural**, ses associations sportives et culturelles, ses liens humains, sa proximité avec la nature et une autre qualité de vie.

**Donner envie plutôt que convaincre**

Au fond, accompagner ces deux Docteurs Juniors, c'est leur montrer que **l'installation en libéral n'est pas un modèle figé**. Elle peut évoluer, s'adapter et permettre de concilier médecine, vie personnelle et qualité de vie.

**Alors RDV le 2 novembre, et si, au terme de cette année, ils repartent avec l'envie de s'installer et de faire vivre à leur tour un territoire, alors le pari sera gagné.**

Sylvaine Le Liboux, Secrétaire Générale des Généralistes-CSMF

## Formations ACFM à Nice - Hôtel Le Beau Rivage\*\*\*\*

PARTICIPEZ À NOS

# ESCAPADES DE LA FORMATION

Nice  
20 & 21 nov. 2026



**Boostez vos compétences.**  
Rechargez vos batteries.



Réservez dès à présent votre place 📍  
3 formations prises en charge par le FAF PM

- vendredi 20 novembre 2026 12h00 - 19h30
  - **Quelle place pour l'intelligence artificielle dans les cabinets médicaux** : [Détails et Inscription ici](#)
    - Expert : M. Stéphane KIRCHE - Directeur des technologies en Santé et de l'Innovation
- vendredi 20 novembre 2026 20h00 - 23h30
  - **Désamorcer les situations de crise** : [Détails et Inscription ici](#)
    - Expert : M. Sylvain MEISSONNIER - Sociologue en organisations professionnelles de santé
- samedi 21 novembre 2026 9h00 - 12h30
  - **Optimiser ma dynamique de groupe** : [Détails et Inscription ici](#)

## Partenaire NOVUUS



**TRANSFORMEZ VOTRE CABINET EN VÉRITABLE CENTRE DE DÉPISTAGE**

Maladies cardiaques, maladies respiratoires, dermatologie...  
Grâce à des technologies adaptées au cabinet libéral :

- Électrocardiogramme (ECG)
- Spirométrie
- Polygraphie respiratoire nocturne
- Audiométrie
- Échographie

Grâce à la télé-expertise, interprétez vos résultats avec nos médecins spécialistes des maladies cardiovasculaires, maladies respiratoires et du sommeil...

**Adoptez Novuus**

**NOVUUS**  
INGENIERIE MEDICALE

Contactez nous au 06.48.90.85.95 ou sur [contact@novuus.fr](mailto:contact@novuus.fr)

[Contactez-nous pour en savoir plus.](#)

En tant qu'adhérent « Les Généralistes-CSMF », vous bénéficiez d'un tarif préférentiel, [contactez-nous](#).

## Partenaire CEGEDIM-MAIIA : Suivre et améliorer vos indicateurs DONUM avec Maiia Médecin



**Préparez, facturez, suivez ...**  
**Simplement et sans stress !**

**Maiia**  
Médecin

**En savoir +**

La dotation numérique a remplacé au 1<sup>er</sup> janvier 2026 le forfait structure. La nouvelle rémunération forfaitaire met désormais l'accent sur les usages des téléservices d'Améli Pro. D'un montant maximal de 2940 € annuel, la DONUM sera versée pour la première fois en 2027, à condition de remplir tous les critères.

Pour obtenir le forfait socle, vous devrez dès 2026, obtenir une moyenne de 60% de taux d'usage sur les 4 éléments suivants : déclaration médecin traitant, avis d'arrêt de travail dématérialisés, feuilles de soins électroniques et protocoles de soins électroniques. La même logique de moyenne de taux d'usages est appliquée pour les indicateurs optionnels qui portent principalement sur l'utilisation du DMP et de l'ordonnance numérique.

Dans tous les cas, le calcul des moyennes sera effectué par l'assurance maladie en fin d'année 2026. En l'absence de repères, il est donc important de suivre vos usages sur Améli Pro. Avec Maiia Médecin, vous pouvez accéder à toutes vos données directement depuis votre tableau de bord grâce aux raccourcis. En un clic, vous aurez une vision complète de tous les téléservices et de leur utilisation.

Ce suivi régulier de vos usages va vous permettre de réaliser des correctifs si d'aventure

vous constatez que vos chiffres semblent insuffisants. C'est particulièrement vrai pour les usages courants comme la FSE, l'ordonnance numérique ou encore l'alimentation du dossier médical partagé. Avec Maia Médecin, ces trois téléservices sont facilités. L'alimentation du DMP peut se faire directement depuis le dossier patient de même que la FSE et l'ordonnance numérique. Vous pouvez également visualiser l'état d'avancées de vos FSE dans le tableau de bord. Et l'accès direct à Améli Pro vous permet une consultation aussi fréquente que vous le souhaitez de vos taux d'utilisation. Le tout de façon si fluide que vous aurez même l'impression que c'est automatique : la gestion du cabinet nouvelle génération, c'est exactement ça !

### [EN SAVOIR PLUS](#)

En tant qu'adhérent Les Généralistes-CSMF, profitez au meilleur **prix d'un logiciel médical et agenda Maia**, [contactez-nous](#).

Nous écrire

Adhérer

Délégués

Nomenclature

## SUIVEZ L'ACTUALITÉ DES GÉNÉRALISTES-CSMF



### Les Généralistes CSMF

Le syndicat de tous les spécialistes  
en médecine générale

📍 79, rue de Tocqueville - 75017 PARIS

☎ 06.12.72.00.57

✉ [lesgeneralistes@csmf.org](mailto:lesgeneralistes@csmf.org)

© 2025 Les Généralistes CSMF - Tous droits réservés





**Personne n'aime  
parler de fiscalité  
sauf pour la faire  
baisser**

**Découvrez les solutions Madelin  
du 1<sup>er</sup> assureur des professionnels de santé**

Ensemble, prenons soin de demain

PIRELLA

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'email de la part de la CSMF, [cliquez ici](#).